

QUEST-FRANCE, 11-12 février 1995

L'Ille-et-Vilaine teste la remplaçante des feuilles maladie

La carte à puce santé arrive à petits sauts

Plus de feuille maladie ni de carte d'assuré. Rien qu'une carte à puce. Expérimentée en Ille-et-Vilaine, Vitale — son nom — doit s'étendre à la région de Vitré. 35 000 assurés attendent. Si tout se passe bien, Vitale gagnera ensuite ses galons dans toute la France.

C'est une gastro qui ne veut pas vous lâcher. Vous vous traînez chez votre médecin. Auscultation. Aimables propos. Vous vous sentez déjà mieux. Un quart d'heure après, vous remettez Vitale en place, à côté de votre carte bancaire. Vitale ? La carte à puce santé qui doit avoir la peau de la feuille de soins. En fait, une feuille de soins électronique, expérimentée en Ille-et-Vilaine et bientôt étendue, si tout se passe bien, dans toute la France.

Médecins réticents

Alain Pilon est un homme patient. Patient et diplomate. Le directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie d'Ille-et-Vilaine ne compte plus les heures au chevet de Vitale. L'expérience de Châteaubourg, lancée à grands renforts de lambours en 1987, a connu des ratés. Remplacer la feuille de soins chez les médecins semblait facile. Trop facile, sans doute. Les patients ont vite adopté Vitale (ordonnances enterrées, remboursements plus rapides...). Les médecins, eux, se sont montrés infidèles. Trois sur six ! Trop de temps, pas assez de contreparties.

Bientôt, le petit labo doit pour-tant accoucher d'une grande expérimentation sur l'ensemble de la région de Vitré. 35 000 assurés sont concernés, tous régimes confondus. Ce qui s'est passé ? La caisse et les médecins, représentés par leurs syndicats et une association ad hoc, constituée par 42 professionnels



Chez le docteur Yves Derrien, à Châteaubourg, les patients ont pris l'habitude de présenter leur carte santé à chaque consultation. Les visites, ce sera pour plus tard. Mais c'est quand-même rudement pratique ! Une préfiguration de ce qui nous attend tous. Si l'expérience Vitale réussit à Vitré.

sur 78, se sont peu à peu mis d'accord en tirant les leçons du dérapage. Rassurante, la caisse a accepté que le projet de protocole prévoie « une véritable expérimentation de 18 mois avec suivi et audit, notamment sur la surcharge de travail », rapporte le docteur Percheron, président de l'association.

Les discussions portent en effet sur l'indemnisation du temps passé par les médecins à saisir les données, évalué à une demi-heure par jour. « On pourrait financer la location du matériel informatique », dit Alain Pilon. Mais les médecins préfèrent un versement forfaitaire et choisir la société qui les fournira. Ça n'est

pas hérétique. Mais c'est contraire à nos autorisations. »

Facile et pratique

François Poisneuf, président du Groupement d'intérêt économique qui gère, depuis Le Mans, l'expérimentation de Vitale, confirme : « Il devenait idiot de continuer à faire du papier alors que les professionnels vont s'informatiser. Nous avons trouvé un terrain d'entente sur le versement d'un forfait pour l'équipement des médecins ».

Pour Alain Pilon, la réponse ultime appartient cependant à la Caisse nationale et aux médecins expérimentateurs vitréens. La généralisation à toute la France ?

Bien plus tard ! Quand administrateurs et syndicalistes auront réglé dans les moindres détails tous les aspects d'une révolution technique mais aussi culturelle.

Pour l'heure, Vitale, un moment menacée, tient le bon bout de sa première vraie grande expérience. A n'en pas douter, elle sera auscultée aux six coins de l'Hexagone. Parce que « toute solution qui donnera un accord sur un site risque d'être généralisée », prévient Alain Pilon. Et parce que les assurés adoptent très vite cette carte à puce facile et pratique. Diantre, à quand ma prochaine gastro ?

Laurent GAUCHOT.

Comment ça marche ?

La carte à puce Vitale dispose d'une mémoire pouvant accueillir jusqu'à l'équivalent de 14 pages standard ! Actuellement sous-utilisée, elle regroupe les infos des seules cartes papier. Elle sert à justifier de ses droits, supprime la feuille de soins, accélère les remboursements. On l'utilise chez le médecin, chez le pharmacien... On a mis à jour à partir de bornes mises à disposition un peu partout. Toutes les opérations sont validées par un code secret.

Le professionnel de santé, lui, dispose d'une carte spécifique qui l'identifie dans ses ordinateurs de la caisse. Il transmet tous les soirs les actes du jour, opération qui lance la procédure de remboursement. L'expérience Sesame (Système électronique de saisie de l'Assurance maladie) a reçu le concours de la Mutualité sociale agricole, la SNCF, la Mutualité de la Fonction publique, la Caisse prévoyance SNCF, l'Assurance maladie des professions indépendantes, etc. La caisse a acquis au passage un véritable savoir-faire informatique en peaufinant Vitale.

D'accord ou pas ?

Docteur Yves Derrien, à Châteaubourg : « On fait le travail d'un opérateur de la Sécu, c'est vrai. Ça n'est pas un travail médical pur. Mais quand on remplit les formulaires, c'est pareil ! En revanche, sans vouloir une rémunération à la feuille, il faudrait savoir qui va payer les frais. De toute façon, nous, on continue. On a mis du temps à expliquer à nos patients pourquoi on faisait Vitale. On ne va pas leur expliquer qu'on ne le fait plus ! Il faut vivre avec son temps. On sait bien que ça viendra ».

Docteur Stéphane Yvenou, à Domagné : « Avec le recul et l'expérience, on ne se lancera pas sans garantie dans la généralisation à Vitre. Tout le monde imagine très bien l'extension de Vitale, sauf les principaux intéressés. Dans cette affaire, l'ouvrier de base, c'est bien le médecin ! Pour lui, c'est du temps et des préoccupations supplémentaires. Si on vous demandait de rester le soir après le travail pour la bonne cause, je ne sais pas quelle serait votre réaction ! »

Et l'emploi ?

Les médecins qui saisissent à la place des opérateurs de la Sécu, pas, très bon pour l'emploi, tout ça ? Alain Pilon, directeur de la caisse d'Ille-et-Vilaine, relativise les inquiétudes du personnel : « Sur un effectif de plus de 90 000 personnes à l'assurance maladie, on estime qu'il y aura 10 000 opérateurs en trop (on les appelle les liquidateurs) à l'horizon 2003. Mais les tâches vont changer et compenser presque en totalité la baisse. La maîtrise nécessaire des dépenses de santé, les contrôles à la hausse dans les flux informatiques générés par le nouveau système, la communication et le contact avec le public (il faudra bien remplacer votre carte rapidement quand vous la perdrez !), les relations avec les professionnels de santé rendues obligatoires par Vitale : voilà les nouvelles tâches qui nous attendent. On peut ajouter les efforts en matière de prévention, de promotion de la santé et de lutte contre la précarité. Au total, ne parlons pas de suppressions, mais de redéploiement d'emplois ».